

Réponses de Jean-Luc Mélenchon

l'usage du tabac : c'est une priorité de la FI

1/ En augmentant les taxes, porterez-vous à 10 € le prix du paquet de cigarettes dès 2017 ? OUI

2/ En augmentant les taxes, vous engagez-vous à porter progressivement le prix du paquet de cigarettes à 20 € en fin de quinquennat ? OUI

3/ Vous opposerez vous à tout financement par l'industrie du tabac d'une activité publique ou privée ne relevant pas directement de la production et de la distribution ? OUI

l'usage de l'alcool : c'est une priorité de la FI

4/ Remplacerez-vous l'avertissement légal « l'abus d'alcool est dangereux pour la santé » par « l'alcool est dangereux pour la santé » ? OUI

5/ Remplacerez-vous la mention créée par les alcooliers : « à consommer avec modération » par l'étiquetage de la quantité d'alcool pur en grammes et le nombre de calories dans chaque contenant (bouteille, canette...) ? OUI

6/ Taxerez-vous les boissons alcoolisées en fonction du nombre de grammes d'alcool pur qu'elles contiennent ? OUI

7/ Limiterez-vous les messages publicitaires à la nature du produit (vin, bière...) et à son degré d'alcool ? OUI +

8/ Les interdirez-vous dans les médias qui s'imposent à tous : sur Internet, par des affiches sur la voie publique, dans les transports en commun et à la radio ? OUI

Le surpoids, l'obésité et la sédentarité : c'est une priorité de la FI

Pour s'opposer à l'ingérence de l'industrie agro-alimentaire et de la grande distribution dans les politiques publiques, vous engagez-vous à mettre en place :

9/ Le logo à 5 couleurs 5C/NutriScore (du vert au rouge) sur la face avant des emballages, permettant de comparer la qualité nutritionnelle des aliments OUI + (c'est dans le livret santé)

10/ Une réglementation de la publicité en fonction de la qualité nutritionnelle des aliments visant à moduler la pression du marketing, OUI +

11/ Une taxation en fonction de la qualité nutritionnelle des aliments (proportionnelle à la teneur en gras, sucre, sel et densité calorique), OUI +

12/ Des dispositifs financiers favorisant l'accès à la pratique d'activité physique dans la vie quotidienne. OUI +

L'insécurité routière :

13/ Abaissez-vous de 90 km/h à 80 km/h la vitesse maximale autorisée sur les voies sans séparation des sens de circulation ? OUI (initialement la réponse avait été NSP et une demande de précision l'a transformé en OUI)

14/ Assurez-vous le respect des limitations de vitesse en augmentant le nombre et l'usage des radars mobiles, en interdisant le signallement de tous les contrôles de vitesse par une loi ? OUI

15/ Assurez-vous la qualité du dispositif de retrait de points ? OUI

16/ Créez-vous une expertise technique des infrastructures routières comportant une programmation de la réduction des risques liés aux obstacles verticaux ? OUI

La promotion inadaptée des médicaments : c'est une priorité de la FI

17/ Introduirez-vous les associations de patients et d'usagers dans les instances qui délivrent l'autorisation de mise sur le marché des médicaments et dans celles qui surveillent leur efficacité et l'apparition d'effets toxiques ?

18/ Interdirez-vous aux laboratoires pharmaceutiques la promotion de leurs produits par des visiteurs médicaux ? OUI +

19/ Vous engagez-vous à donner à l'université et aux instances conventionnelles agréées par les pouvoirs publics l'exclusivité de la formation médicale continue ? OUI +

20/ Interdirez-vous toutes les formes de promotion des produits présentés comme susceptibles d'améliorer la santé et dont l'efficacité n'est pas démontrée ? OUI +